|  |  |
| --- | --- |
| \\sherazad\cbenicho\profiluser\Bureau\MSH-picto-h.jpg | **APPELS À SÉMINAIRES 2022 Vague 2**  **Sont éligibles les événements se déroulant**  **entre le 1er juin 2022 et le 31 juillet 2023** |

**I/ FORMULAIRE DE SOUMISSION À L’APPEL À SÉMINAIRES 2022 VAGUE 2  
DE LA MSH PARIS-SACLAY**

Avertissement : Avant de remplir le formulaire, il est recommandé de lire attentivement la *Présentation de l’Appel 2022 Vague 2 de la MSH Paris-Saclay* (Section II du présent document)

**PARTIE A : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**

**INTITULÉ DU SÉMINAIRE :**

**RESPONSABLES SCIENTIFIQUES DU SÉMINAIRE :**

***Responsable scientifique n° 1 :***

|  |  |
| --- | --- |
| *Nom, prénom :* |  |
| *Date de naissance :* |  |
| *Statut :* |  |
| *Intitulé de l’équipe ou du laboratoire de rattachement :* |  |
| *Adresse :* |  |
| *Téléphone :* |  |
| *e-mail :* |  |
| *Discipline :* |  |

***Responsable scientifique n° 2 :***

|  |  |
| --- | --- |
| *Nom, prénom :* |  |
| *Date de naissance :* |  |
| *Statut :* |  |
| *Intitulé de l’équipe ou du laboratoire de rattachement :* |  |
| *Adresse :* |  |
| *Téléphone :* |  |
| *e-mail :* |  |
| *Discipline :* |  |

**DESCRIPTION DU SÉMINAIRE (DESCRIPTION COURTE - 10 LIGNES MAXIMUM) :**

**MOTS-CLÉS (5 AU MAXIMUM) :**

**PARTIE B - PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE DU SÉMINAIRE (10 000 signes maximum)**

1. La thématique et les objectifs généraux du séminaire. Ce point comprendra un bref commentaire sur les rapports entre le projet de séminaire et un ou plusieurs des axes thématiques de la MSH, du point de vue des porteurs de la candidature.

     

1. L’originalité et l’importance de la problématique dans le champ scientifique :

1. Le public visé :

1. Les dimensions interdisciplinaires, interinstitutionnelles, et, le cas échéant, internationales du séminaire :

1. Les dates, lieu(x) et le programme prévisionnel des séances :

(*sont éligibles les séminaires se déroulant du 1er juin 2022 au 31 juillet 2023)*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Séance | Date | Contenu  (intervenants, programme de séance et documents à de travail) |
| Séance 1 |  |  |
| Séance 2 |  |  |
| Séance 3 |  |  |
| Séance 4 |  |  |
| Séance 5 |  |  |
| Séance 6 |  |  |

*Le nombre de séances dans le cadre d’un séminaire, étant limité par les moyens logistiques de la MSH Paris-Saclay, doit être compris entre 4 et 6 maximum.*

1. Les actions qui pourraient découler du séminaire (publications, réponse à des appels à projets, partenariats, etc.) :

*Tous les supports de valorisation et de communication devront comporter la mention : « avec le soutien de la MSH Paris-Saclay » et le logo de la MSH Paris-Saclay.*

**PARTIE C : SOUTIEN ET MOYENS DEMANDÉS** Le montant de l’aide ne peut excéder 4 000 € (ou 5 000 € dans le cas d’un séminaire international)

*Il est fortement conseillé de consulter le guide des porteurs de projets avant de définir le soutien et les moyens demandés.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nature du soutien demandé à la MSH Paris-Saclay** | | **Remarques, précisions** |
| *Accueil du séminaire à la MSH Paris-Saclay (salle)* | **OUI  NON** |  |
| *Logistique*  *Financement de missions*  Catering | **OUI  NON**  **OUI  NON** |  |
| *Communication*  *Réalisation d’outils de communication*  *Diffusion* | **OUI  NON**  **OUI  NON** |  |
| *Autre (préciser)* |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Détail des dépenses prévisionnelles** | **Budget total** | **Budget demandé à la MSH Paris-Saclay** |
| *Missions* |  |  |
| Catering |  |  |
| *Communication* |  |  |
| *Autre (préciser)* |  |  |

**AUTRES SOUTIENS FINANCIERS ET LOGISTIQUES DONT BÉNÉFICIE OU POURRAIT BÉNÉFICIER LE SÉMINAIRE :**

**PARTIE D : VALIDATION PAR LE RESPONSABLE DU PROJET**

Signatures des responsables : Date :

Merci de faire parvenir le dossier au plus tard le **30/04/2022** à l’adresse suivante : [aap@msh-paris-saclay.fr](mailto:aap@msh-paris-saclay.fr)

*Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures après la date-limite du retour des dossiers. Passé ce délai, si vous n’avez rien reçu, veuillez contacter au plus vite Yara Hodroj, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay :* [*yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr*](mailto:yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr)

*Les dossiers incomplets ou hors délais seront refusés.*

**ENGAGEMENT EN CAS DE FINANCEMENT :**

L’équipe porteuse de la demande veille à :

- Mettre le logo de la MSH Paris-Saclay sur tous les documents et supports relatifs au séminaire utilisés avant et pendant la période de déroulé du séminaire d’accueil (site web, poster, conférence, etc.).

- Lorsque le séminaire se tient à la MSH Paris-Saclay, prendre contact avec la direction de la MSH qui, chaque fois que cela est possible, entend prononcer, en ouverture des événements qui se déroulent à la MSH (en l’occurrence lors de la première séance), quelques brefs mots (5 minutes) sur la MSH et l’importance que revêt pour elle le séminaire qui commence.

* Rédiger, après la réalisation du séminaire, un rapport synthétique sur son déroulement qui sera publié sur le site web de la MSH Paris-Saclay (un modèle vous sera envoyé par la MSH).

- Informer la MSH Paris-Saclay de toute publication, communication liée au projet, information nécessaire à une valorisation efficace, par la MSH, des projets labellisés.

Dans le cas d’un dépôt sur le portail HAL d’une publication en lien avec le séminaire, nous vous encourageons à ajouter comme deuxième affiliation la MSH Paris-Saclay, condition nécessaire pour que le dépôt puisse être répertorié dans notre collection HAL (<https://hal-rnmsh.archives-ouvertes.fr/MSH-PARIS-SACLAY>). Cela concerne uniquement l’archivage de la publication sur le portail HAL et ne modifie nullement la signature institutionnelle indiquée sur la publication. Cela n’entraîne pas non plus d’obligation vis-à-vis de la MSH : c’est le seul moyen qui existe actuellement sur HAL d’établir un lien entre la publication et la MSH Paris-Saclay.

Concernant les publications issues du séminaire, nous tenons à rappeler l’importance des bonnes pratiques en matière d'affiliation dans les publications préconisées par les établissements du site.

La MSH Paris-Saclay encourage les organisateurs des séminaires qu’elle labélise à examiner la possibilité de les faire reconnaître comme des initiatives de formation doctorale. Si cette option est retenue, il conviendra d’entreprendre les démarches nécessaires en vue de la publication de l’évènement sur ADUM, et de mentionner le statut de formation doctorale sur le matériel de promotion de l’évènement. La MSH est à la disposition des organisateurs pour émettre le moment venu des attestations de participation.

**II/ PRÉSENTATION DE L’APPEL À SÉMINAIRES 2022 VAGUE 2**

**DE LA MSH PARIS-SACLAY**

**1/ CONTEXTE**

La MSH Paris-Saclay soutient des projets de recherches et de rencontres interdisciplinaires et interinstitutionnels, relevant du champ des sciences humaines et sociales, impliquant au moins deux disciplines différentes internes à ce champ ou au moins une discipline SHS en partenariat avec d’autres sciences.

L’objectif est, en lien avec les axes thématiques de la MSH Paris-Saclay, de promouvoir le développement de nouveaux objets de recherche, le renforcement de programmes interdisciplinaires en cours de lancement et, également le soutien aux événements scientifiques qui rassemblent au moins deux institutions investies dans les SHS au sein du campus de Paris-Saclay.

Le projet scientifique de la MSH Paris-Saclay compte deux axes prioritaires autour des deux défis majeurs du XXIe siècle : la transition numérique et la transition écologique. S’ajoute un axe transversal sur les transitions et l’innovation.

Chacun des axes se décline de la façon suivante :

1. Axe 1 - Numérique et humanités : Cet axe entend catalyser les dynamiques de recherche autour de la révolution numérique et ses ambivalences. Si cette révolution change le visage des sociétés et des économies, et représente une opportunité indéniable de développement, elle pourrait aussi remettre en question nos libertés individuelles. Les enjeux sociétaux des réseaux, des données massives, de l’algorithmique figurent parmi les grands thèmes des projets de recherche labellisés par la MSH Paris-Saclay.
2. Axe 2 - Environnement, territoires et santé : Cet axe a pour objectif de porter les interactions entre les recherches sur l’environnement, les territoires et la santé. Scientifiques et politiques sont notamment préoccupés par les relations entre santé humaine et santé environnementale. La prédation de l’environnement, accélérée par le progrès scientifique, a permis par le passé la subsistance des humains. Elle met aujourd’hui en péril leur subsistance future. Les urgences environnementales et sanitaires invitent les scientifiques à rechercher des solutions à l’heure où le mot d’ordre « transition écologique » s’impose.
3. Axe transversal - Transitions et innovation : Cet axe trouve des terrains d’application dans toutes les thématiques étudiées au sein de la MSH Paris-Saclay. Il vise à analyser les concepts de transition et d’innovation en tant que tels, mais aussi à explorer les apports de la recherche en SHS à la compréhension des processus de transitions et des effets des politiques d’innovation. Enfin, la recherche est plus généralement incitée à développer des travaux réflexifs sur son rôle dans les transitions et sur ses propres pratiques de l’innovation, avec une attention particulière portée à ses rapports avec les publics non-spécialistes.

Observation générale : Les axes de la MSH Paris-Saclay se comprennent comme traduisant des priorités de recherche prenant appui sur les travaux en cours, destinées à favoriser les interactions entre ceux-ci et à proposer une possible cohérence d’ensemble. Leur formulation ne prétend pas restituer toute la diversité des thématiques traitées par les laboratoires partenaires de la MSH Paris-Saclay, lesquelles sont propres à enrichir de multiples manières la discussion scientifique et l’approfondissement des recherches qu’ils pourront inspirer.

**2/ ORIENTATIONS DE L’APPEL À SÉMINAIRES 2022**

Dans le cadre de sa programmation scientifique, la MSH Paris-Saclay accompagne la mise en place de séminaires organisés par des chercheurs et enseignants-chercheurs (post-doctorants, docteurs, universitaires ou chercheurs de grands établissements de recherche) du périmètre.

Les séminaires doivent comporter entre quatre et six séances (maximum) et fédérer une communauté scientifique sur un même sujet novateur.

L’accent est mis sur des séminaires innovants, dont les objets s’inscrivent dans les axes thématiques de la MSH Paris-Saclay.

Sont concernés deux types de séminaires :

* Les séminaires regroupant plusieurs disciplines issues des SHS ;
* Les séminaires qui promeuvent l’interdisciplinarité entre les SHS et les autres sciences.

Les séminaires peuvent se tenir dans les locaux de la MSH Paris-Saclay ou bien au sein des laboratoires ou partenaires impliqués dans l’événement.

En tant qu’Unité d’Appui et de Recherche (UAR), la MSH Paris-Saclay accompagnera l’organisation du séminaire en fonction des besoins et s’adaptera à ses spécificités. Cet accompagnement concerne les volets communication, organisation, logistique, *catering*, diffusion, valorisation, etc.

Il est précisé que c’est la MSH Paris-Saclay qui se chargera de la création des outils de communication graphique liés au séminaire, en conformité avec les recommandations de ses tutelles.

Chaque séminaire bénéficiera d’un soutien limité à 4 000 €. Dans le cas d’un séminaire international, le soutien pourra aller jusqu’à 5000 €.

**3/ CONDITIONS DE CANDIDATURE**

* La proposition de séminaire doit contenir un programme prévisionnel ;
* Le séminaire doit être inter/pluridisciplinaire ;
* Le projet doit être soutenu au moins par deux porteurs d’institutions et de disciplines différentes. L’un au moins des porteurs doit être chercheur en SHS et mener ses travaux dans l’un des établissements, unités ou laboratoires de Paris-Saclay. Les projets qui impliquent plusieurs établissements du périmètre seront priorisés ;
* Les séminaires doivent se réaliser entre le 1er juin 2022 et le 31 juillet 2023.
* Les fonds pour votre projet de séminaire sont utilisables jusqu'à la date de la dernière séance programmée dans votre dossier de candidature. Toute demande de dérogation (ex : ajout d’une séance et/ou dépense liée à la valorisation éditoriale du séminaire) devra faire l'objet d'une demande à Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay : [yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr](mailto:yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr)
* Tous les supports de valorisation et de communication devront comporter la mention : « avec le soutien de la MSH Paris-Saclay » pour les documents en langue française et « with the support of MSH Paris-Saclay » pour les documents en langue anglaise. En outre, ces documents devront faire apparaître le logo de la MSH Paris-Saclay.

**4/ MODALITÉS DE CANDIDATURE**

Les candidats doivent compléter la section « II/ Formulaire de soumission à l’appel à Séminaires » du présent document (p. 4 à 8).

**Le dossier est à transmettre par voie électronique uniquement à l’adresse** [**aap@msh-paris-saclay.fr**](mailto:aap@msh-paris-saclay.fr)**, en format pdf (produit à partir du document éditable et non pas un scan papier), selon le calendrier précisé ci-après,  le nom du fichier obéissant au format suivant: 2022-SE-nom porteur-premiers mots intitulé séminaire.pdf.**

*Un accusé de réception sera transmis dans les 72 heures après la date limite de retour des dossiers. Passé ce délai, si vous n’avez rien reçu, veuillez contacter au plus vite Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay :* [*yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr*](mailto:yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr)*.*

*Tout dossier incomplet ou hors délais sera refusé.*

**5/ MODALITÉS D’ÉVALUATION DES SÉMINAIRES**

Les propositions seront évaluées par la Direction de la MSH Paris-Saclay.

**6/ RÉSULTATS**

La liste des séminaires retenus sera publiée sur le site Internet de la MSH Paris-Saclay ([www.msh-paris-saclay.fr](http://www.msh-paris-saclay.fr/)) le 1er juin 2022.

Les lauréats recevront également un courrier électronique de la MSH Paris-Saclay leur communiquant la décision de sélection. Cette décision pourra être assortie de conditions.

**7/ CALENDRIER 2022- Vague 2**

**Date limite de dépôt des dossiers : 30 avril 2022**

**Date de publications des résultats : 1er juin 2022**

*Pour tout renseignement complémentaire, il convient de s’adresser à Madame Yara HODROJ, Secrétaire générale de la MSH Paris-Saclay :* [*yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr*](mailto:yara.hodroj@ens-paris-saclay.fr)